

Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, du Commerce extérieur et à la Grande Région

Procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2024

Ordre du jour :

1. Echange de vues avec le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur sur le Conseil des affaires étrangères du 22 janvier 2024
2. Echange sur les relations avec l'Iran (à la suite de la demande du groupe politique ADR)
3. Examen du tableau contenant la proposition de classement des documents transmis par les institutions européennes aux parlements nationaux
4. Divers

*

Présents : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Gilles Baum, Mme Liz Braz, M. Sven Clement, M. Emile Eicher, M. Franz Fayot, M. Paul Galles, M. Patrick Goldschmidt, M. Gusty Graas, M. Christophe Hansen, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, Mme Lydie Polfer, Mme Sam Tanson

M. David Wagner, observateur délégué

M. Xavier Bettel, Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur

Mme Isabel Wiseler-Santos Lima, membre du Parlement européen

Mme Danielle Wolter, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Diane Adehm, M. Yves Cruchten

M. Marc Angel, M. Charles Goerens, Mme Martine Kemp, Mme Tilly Metz, Mme Monica Semedo, membres du Parlement européen

Mme Elisabeth Funk, Administration parlementaire

*

Présidence : M. Gusty Graas, Président de la Commission

*

1. Echange de vues avec le Ministre des affaires étrangères et du Commerce extérieur sur le Conseil des affaires étrangères du 22 janvier 2024

Monsieur Gusty Graas (DP), Président de la Commission, ouvre la réunion et accorde de suite la parole au Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur.

Monsieur Xavier Bettel (DP), Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, explique que la situation dans la bande de Gaza ainsi que les questions relatives à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) seront également adressées lors de la séance publique de la Chambre des Députés ayant lieu cet après-midi.

L'orateur rappelle qu'il s'est récemment déplacé à Osaka et souligne que l'Exposition universelle d'Osaka 2025 relève également d'une grande importance au niveau des relations interparlementaires.

Il explique ensuite qu'il a participé au Conseil des affaires étrangères du 22 janvier 2024¹ et au Conseil des affaires générales du 29 janvier 2024².

Concernant le Conseil des affaires étrangères du 22 janvier 2024, il revient notamment sur l'intervention par visioconférence du ministre ukrainien des affaires étrangères, Monsieur Dmytro Kuleba, qui a informé ses homologues de l'Union européenne de la situation actuelle en Ukraine.

La situation au Proche-Orient figurait également à l'ordre du jour. Des échanges séparés sur ce sujet ont eu lieu avec :

- Monsieur Israël Katz, ministre des Affaires étrangères d'Israël ;
- Monsieur Faisal bin Farhan Al Saud, ministre des Affaires étrangères de l'Arabie Saoudite ;
- Monsieur Ayman Safadi, ministre des Affaires étrangères de la Jordanie ;
- Monsieur Sameh Choukry, ministre des Affaires étrangères de l'Égypte ;
- Monsieur Riyad al-Maliki, ministre des Affaires étrangères de l'Autorité palestinienne ;
- Monsieur Ahmed Aboul Gheit, secrétaire général de la Ligue des États arabes.

Les échanges se sont concentrés sur la négociation d'un cessez-le-feu, qui consiste dans la seule possibilité de libérer les otages. Monsieur le Ministre explique également que Monsieur Benjamin Netanyahu, Premier ministre d'Israël, rejette la solution à deux États.

Conformément à l'article 25 (9) du Règlement de la Chambre des Députés, la Commission a décidé de garder le secret des délibérations pour la suite des échanges.

2. Echange sur les relations avec l'Iran (à la suite de la demande du groupe politique ADR)

Ce point de l'ordre du jour a été abordé par la Commission sous le secret des délibérations.

3. Examen du tableau contenant la proposition de classement des documents transmis par les institutions européennes aux parlements nationaux

Ce point de l'ordre du jour a été abordé par la Commission sous le secret des délibérations.

¹ <https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/fac/2024/01/22/>

² <https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/gac/2024/01/29/>

4. Divers

Ce point de l'ordre du jour a été abordé par la Commission sous le secret des délibérations.

Procès-verbal approuvé et certifié exact